

RESUME DE L'ETUDE

L'ARRU a confié au bureau d'études EnviPro 2000 la réalisation du présent rapport du Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) pour le projet de réhabilitation de quartier Ali Belfaleh à la commune de Hammam Chat: un projet cofinancé par un prêt de la Banque Mondiale moyennant la Caisse des Prêts et de Soutien des Collectivités Locales.

Le projet consiste à réhabiliter le quartier Ali Belfaleh à la commune Hammam Chat par aménagement des voiries et l'extension du réseau, en vue d'améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers. Les composantes du projet sont :

- La voirie : s'étend sur un linéaire total de 1 500 ml;
- l'assainissement des eaux usées ;

Actuellement, le quartier Ali Belfaleh qui s'étend sur une superficie de **24 hectares**, comporte environ **470 logements** avec un nombre total de **2 800 habitants**: Soit une densité de population d'environ **117 habitants/ha**.

Bien que le quartier Ali Belfaleh soit connecté aux réseaux STEG et SONEDE, la plupart des voiries sont à l'état de piste et même les voies revêtues sont dégradés. De plus, le terrain du quartier est très accidenté et dépourvue en partie du réseau d'assainissement. Il est à noter qu'actuellement une partie du quartier n'est pas connecté au réseau ONAS.

Globalement, l'ensemble des impacts négatifs susceptibles d'être générés par le projet sont limités dans le temps et dans l'espace. Ils sont facilement maîtrisables et gérables à condition que des mesures adéquates soient prises pendant les phases de conception, d'exécution et d'exploitation des composantes du projet.

Les principales mesures à prendre dans la phase de conception du projet sont :

Pour le réseau d'assainissement : Prévoir l'installation de conduites, de regards et de boites de branchements étanches pour éviter toute fuite.

Pour les voiries : Revoir le profil en long de certains tronçons pour caler le niveau des trottoirs au-dessous de la côte zéro des logements.

Pour le dossier de l'appel d'offres, il faut intégrer les notions environnementales et surtout prendre en considération les résultats de PGES dans l'élaboration du dossier de l'appel d'offre.

Les mesures à prendre dans la phase des travaux sont essentiellement :

- **Gestion des matériaux de terrassement et des divers déchets solides** : Les matériaux de terrassement seront stockés provisoirement dans un site approprié et ils seront réutilisés

pour les besoins du chantier. Les déchets et les déblais excédentaires seront collectés et transportés ailleurs vers un site approprié en commun accord avec les autorités compétentes ;

- **Gestion des rejets liquides:** Les rejets liquides du chantier seront collectés dans des citernes étanches (eau de toilette) et des fûts étanches (huiles usées et autres) et ils seront vidangés et transportés périodiquement vers les sites adéquats ;

- **Gestion des eaux de drainage :** L'entreprise des travaux prendra tous les dispositifs nécessaires durant le chantier pour éviter les stagnations locales et pour faciliter le drainage des eaux pluviales ;

- **Mesures pour les poussières et les dégagements gazeux :** L'entreprise des travaux prendra tous les dispositifs nécessaires durant le chantier pour éviter les dégagements des poussières et des gaz d'échappements des engins du chantier, par arrosage régulier du site de chantier et la couverture des bennes des camions transportant les matières primaires ou les déblais du chantier. Ceci autre que la réalisation de l'entretien régulier des engins des travaux.

- **Mesure relatives à la sécurité routière:** L'entreprise mettra en place un plan de circulation et des dispositifs de sécurité (panneaux de signalisation, déviations nécessaires, etc...) pour éviter tout dérangement du trafic routier et des accès des riverains dans le quartier et éviter les éventuels accidents ;

- **Mesure relatives à la santé et la sécurité publique:** La commune assurera avant le démarrage des travaux, une campagne de sensibilisation et d'information de la population sur le projet et sur la durée d'exécution. Le chantier sera muni de tous les équipements de sécurité qui serviront pour les cas d'urgence aussi bien aux travailleurs du chantier qu'aux habitants proche des travaux.

En fonctionnement normal, les composantes du projet réalisées ne devraient pas poser des problèmes particuliers. Les impacts négatifs qui peuvent se manifester sont généralement dus à un manque d'entretien et de maintenance et une application insuffisante des mesures de sécurités. Les mesures à prendre dans la phase d'exploitation sont essentiellement :

- **L'entretien régulier du réseau d'assainissement :** Prévoir l'installation de conduites, de regards et de boites de branchements étanches pour éviter toute fuite.

- **S'assurer de la présence des signalisations routière adéquates**

Le projet de réhabilitation de quartier Ali Belfaleh sera accompagné par des mesures d'atténuation conforme à l'exigence environnementale et sociale du projet pendant la phase de conception du projet, la période des travaux et pendant la phase de l'exploitation.

A cet effet, un responsable environnemental et social sera désigné par la commune pour assurer le suivi de la mise en œuvre du PGES de l'ensemble du projet. Il sera le vis à vis de la caisse pour toutes les questions s'y rapportant. L'entreprise des travaux va désigner également un responsable HSE qui sera chargé de la mise en œuvre du PGES pendant les travaux et il sera le vis à vis du responsable PGES de la commune de Hammam Chat et l'ARRU.

Afin de suivre l'implémentation du plan d'atténuation, des rapports trimestriels de suivis seront établis par la commune et transmis à la CPSCL et également des rapports mensuels seront établis par l'entreprise des travaux et transmis à la commune.

Un programme de renforcement des capacités est établi et détaillé dans le présent PGES, ayant pour objectif de renforcement des capacités humaines et matérielles de la commune afin de garantir une bonne implémentation du PGES.

Enfin, une journée de consultation des habitants du quartier a eu lieu le 03/02/2017 au siège de l'arrondissement communal Borj Cédria de la commune Hammam Chat. Au total, plus de 40 participants ont répondu à l'invitation. Durant cette journée, l'expert environnemental du bureau d'études EnviPro 2000 a exposé les composantes du projet, les impacts potentiels sur l'environnement et le plan d'action environnemental et social pour l'implémentation du présent PGES. Des discussions ont eu lieu entre les habitants d'une part, le bureau d'études et les cadres de la municipalité et de l'ARRU d'une autre part. Les habitants se sont montrés en faveur du projet pour une bonne collaboration avec la commune, l'ARRU et l'entreprise des travaux.

1- Introduction

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie du citoyen à faible revenu dans les milieux urbains, et dans un but de poursuivre les efforts déployés dans ce domaine, l'Etat a décidé de mettre en place le Programme de Réhabilitation des Quartiers Populaires pour la Réduction des Disparités Régionales à travers la réalisation des travaux de l'infrastructure diverses tels que: voirie, trottoirs, éclairage public, assainissement des eaux usées, drainage des eaux pluviales et l'alimentation en eau potable.

De ce fait, l'Agence de Réhabilitation et de Rénovation Urbaine (ARRU) a confié au bureau d'études Envipro 2000 la réalisation du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) pour le projet de réhabilitation du quartier Ali Belfaleh à la commune de Hammam Chat du gouvernorat de Ben Arous.

Il est à noter que l'ARRU a été chargé par la commune de Hammam Chat, comme maître d'ouvrage délégué pour la réalisation du projet de réhabilitation de quartier Ali Belfaleh: un projet qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du PDUGL/P for R, du sous-programme 2 « réhabilitation des quartiers défavorisés » cofinancé par un prêt de la Banque Mondiale (BM) en faveur des collectivités locales.

Comme par procédures du PDUGL, les résultats de tri montrent que la catégorie du présent projet est « B », un PGES doit être réalisé qui a pour objectif :

- Améliorer la conception et la durabilité du projet
- Renforcer les impacts positifs ;
- Éviter/atténuer/compenser les impacts négatifs du projet ;
- S'assurer de l'acceptabilité environnementale et sociale du projet.

Pour l'élaboration de ce rapport, nous nous sommes appuyés sur :

- Le rapport technique d'APD de l'étude de réhabilitation ;
- Des visites des lieux pour établir un diagnostic sur l'état actuel du quartier ;
- Le manuel technique d'évaluation environnemental et social du PDUGL.

Ainsi, le rapport du PGES du projet de réhabilitation de quartier Ali Belfaleh à Hammam Chat comporte essentiellement les éléments suivants :

- Chapitre 2: Description du projet : Ce chapitre présente toutes les composantes du projet ainsi que les caractéristiques techniques.
- Chapitre 3: Description de l'état actuel du site : Ce chapitre présente un diagnostic sur l'état initial du site de projet et son;

- Chapitre 4: Cadre administratif, institutionnel et réglementaire : Ce chapitre présente le cadre administratif, institutionnel et réglementaire de l'étude de l'élaboration d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ;
- Chapitre 5 : Analyse et évaluation des impacts : Ce chapitre comporte un bilan global des impacts du projet sur l'environnement naturel et social aussi bien pendant les travaux que pendant l'exploitation ;
- Chapitre 6 : Plan d'action pour atténuer les impacts : Ce chapitre comporte une grille des mesures nécessaires pour atténuer et/ou pour compenser certains impacts générés par le projet aussi bien pour la période des travaux que pour celle de l'exploitation ;
- Chapitre 7 : Plan de Gestion Environnemental et Social : Ce chapitre présente le Plan d'atténuation ainsi qu'un Plan de Suivi Environnemental et le plan de renforcement des capacités.

Enfin, il est à noter que le présent rapport tient en considération les commentaires et les préoccupations des parties prenantes du projet suite à une consultation publique organisée à cet effet, et dont le compte rendu est annexé dans ce rapport.

2- Description du projet

2.1- Cadre du projet

Le projet de réhabilitation du quartier Ali Belfaleh à la commune de Hammam Chat entre dans le cadre de la politique du gouvernement Tunisien pour l'amélioration des conditions de vie et d'habitat des populations des quartiers populaires.

L'ARRU a été chargée par la commune Hammam Chat comme maître d'ouvrage déléguée pour la réalisation de ce projet rentrant dans le cadre du Programme de Réhabilitation des Quartiers Populaires pour la Réduction des Disparités Régionales et dont le financement est assuré par la Banque Mondiale dans le cadre du Programme de Développement Urbain et de la Gouvernance Locale (PDUGL).

2.2- Objectif du projet

Le projet de réhabilitation du quartier Ali Belfaleh de la commune Hammam Chat a pour objectifs:

- L'amélioration des conditions sanitaires et d'hygiène des habitants ;
- La réduction de la disparité entre les régions et l'amélioration du cadre de vie des habitants ;
- L'amélioration de la propreté et de l'aspect esthétique du quartier;
- L'atténuation de la pollution des eaux et des sols.

2.3- Consistance du projet

Le projet cadre de cette étude consiste à réhabiliter le quartier Ali Belfaleh situé à la commune De Hammam Chat du gouvernorat de Ben Arous. Il comporte deux composantes à savoir :

- L'aménagement des voiries ;
- L'assainissement.

2.4- Localisation géographique du quartier

Le quartier Ali Belfaleh objet de l'étude se situe au bord nord de la ville de Borj Cédria qui est une ville située à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Tunis. Le quartier Ali Belfaleh est inclus dans le périmètre communal de Hammam Chat.

Le périmètre d'intervention du quartier Ali Belfaleh est limité du côté nord par canal Medjerda du côté sud et ouest par la colline de Borj Cedria, du côté est par l'ancien noyau du quartier (Figure 1).



Figure 1: Plan de situation de la zone du projet

2.5- Composantes du projet

2.5.1- Aménagement des voiries

D'après l'étude technique préalablement réalisée, à l'intérieur du périmètre de l'étude presque toutes les voies du quartier Ali Belfalah sont encore non revêtues à part quelques voies qui sont soit revêtues en béton armé ou en bicouche.

Tenant compte de l'emprise disponible, de l'état des voies existantes, les voies seront de largeur de chaussée variables : 6,00 à 3,50 m. Les largeurs des trottoirs sont variables suivant l'emprise réelle qui reste entre le bâti et la chaussée.

Dans les cas où la largeur qui reste pour les trottoirs est très faible et variable, les trottoirs vont être évités et toute l'emprise entre constructions va être revêtue par une chape en béton légèrement armée muni d'un caniveau central au milieu. Cette solution a été adaptée également en cas où la pente longitudinale de la voie dépasse 7% ; nous rappelons que dans le cas où la pente longitudinale est très forte (supérieure à 7%) il n'est plus nécessaire de mettre en place au milieu de la voie un caniveau central car la pente longitudinale dépasse trop la pente transversale d'où les écoulements se font sur toute la largeur de la voie.

Comme d'une part les pentes des voies à l'intérieure du quartier sont fortes, entre 1% et 14%, et d'autre part il n'y a aucun point bas dans le quartier où s'accumulent les eaux, les

principales voies du quartier jouent le rôle de voies Canales. Les voies les plus importantes où s'accumulent les eaux sont la voie 17 et la voie 22, en effet ces deux voies sont projetées en chaussée bétonnée.

Les voies existantes en béton et qui sont en bon état ont été gardées, par contre les voies existantes et revêtues en bicouche sont à scarifier, à reprofiler et renforcer par une couche de grave concassée 0/20 et à revêtir par une couche de roulement en béton bitumineux d'épaisseur 6cm.

Le profil en long est conçu de façon qui tienne en considération des cotes seuils des logements d'une part, et qui assure l'écoulement superficiel des eaux pluviales et minimise les quantités de terrassements d'autre part.

Les travaux à exécuter dans le cadre de réhabilitation des voiries sont principalement :

L'installation du chantier

L'installation du chantier et de ses voies d'accès ;

La mise en place des déviations de la circulation et signalisations adéquates exigées par les services de circulation de la municipalité et toutes autres autorités compétentes ;

Les travaux de terrassement généraux :

Il s'agit d'un décapage général de l'emprise de la chaussée existante sur une épaisseur variable de 10 à 50 cm, pour préparer la plate-forme de la chaussée, qui est destinée à recevoir le corps de la chaussée neuve.

Les travaux de terrassements doivent être menés soigneusement quelque soit le mode d'exécution (manuel ou mécanique).

Ces travaux doivent tenir compte aussi des contraintes repérées sur le site et notamment :

Des marches d'escaliers devant les cotes seuils ;

Des pylônes des réseaux STEG et Telecom dans l'emprise de la chaussée ;

Des petits trottoirs cimentés devant quelques maisons, et qui sont éventuellement à démolir avant la mise en œuvre du corps de la chaussée.

Exécution de la couche de base et de fondation :

Pour les pistes, ces travaux nécessitent la mise en œuvre d'une couche de fondation en graves concassées GC 0/31.5 d'épaisseur 20cm et d'une couche de base en graves concassées 0/20 d'une épaisseur de 15cm après compactage.

Ces couches doivent être compactées jusqu'à l'obtention d'une densité sèche minimale égale à 98% de l'OPM.

Pour la chaussée cimentée, après la réception de couche de fondation en GC0/31.5, il sera procédé à la mise en place des caniveaux centraux et des treillis soudés ensuite en chape en béton, d'épaisseur 12 cm sera mise.

Pose de bordures et des caniveaux :

Pose des bordures de type T2

Ce sont des éléments préfabriqués de 1m de long et de dimensions, ils seront posés sur un mortier de pose.

Pose des caniveaux :

Les caniveaux du type CS2 et CC2 seront préfabriqués. Le caniveau latéral CS2 sera posé contre la bordure T2, et les caniveaux CC2 seront posés au milieu des voies de 5 m et 4 m de largeur de chaussée, pour tenir compte de certaines côtes seuils assez bas la position des caniveaux CC2 pourrait être décalé par rapport au centre de la voie.

Pose de pavé autobloquant :

Il est programmé de revêtir les trottoirs , les travaux consisteront d'abord à charger les trottoirs par du déblai valable pour réutilisation en remblai, et d'une couche d'épaisseur 15cm de TV0/40 pour assurer le compactage de ces trottoirs, de poser une couche de sable de 5 cm, et de poser le pavé autobloquant suivant le calepinage choisi par le maître de l'ouvrage .

La réalisation de la couche finale en BB :

La réalisation d'une couche de Béton bitumineux 0/14 d'épaisseur de 6 cm.

Ci-dessous, le plan des voiries projetées au quartier Ali Belfelah :



Figure 2: Programme d'intervention pour les voiries

2.5.2- L'assainissement

Le quartier sujet de cette étude est assaini à l'exception une trentaine de logements.

Une conduite en PVC D250 avec une pente minimale de 0.3%, maximale de 3% est largement suffisante pour assainir ces logements et les raccorder sur le réseau des eaux usées existants. Le réseau d'assainissement des eaux usées se compose d'un linéaire de 1050 ml.

L'aménagement du réseau d'assainissement de quartier Ali Belfalah consiste en la réalisation des travaux suivants :

- La mise en place des déviations de la circulation et signalisations adéquates exigées par les services de circulation de la municipalité et toutes autres autorités compétentes ;
- L'exécution d'une pré-tranchée jusqu'à environ 1,5 m de profondeur, afin de s'assurer l'absence de réseaux divers non signalés ou de la position des réseaux divers connus ;
- La mise en place des palplanches, blindage ou autre ;
- L'extraction des déblais avec éventuellement la démolition des ouvrages existants ;
- L'évacuation des déblais, ainsi que les produits de démolition ;
- La mise en place d'une couche de sable en fond de fouille ;
- La mise en place des conduites gravitaires en PVC Ø 250 avec une pente entre 0,3 % et 3 %;

- La mise en place des conduites gravitaires en PVC \varnothing 200 avec une pente entre 0,3 % et 3 %;
- La mise en place des conduites gravitaires en PVC \varnothing 160 avec une pente entre 0,3 % et 3 %;
- La mise en place des regards de visite. Ces regards sont construits en béton, recouverts d'une dalle en béton armé supportant un tampon en fonte série lourde;
- La mise en place des boîtes de branchement. ces boîtes seront en béton préfabriqué, fondées soigneusement soit sur un massif de sable en cas de présence de bon terrain, soit sur un petit massif de gros béton en cas de terrain instable.
- Le raccordement du réseau ainsi mis en place avec celui existant de l'ONAS.

Ci-dessous le plan des travaux d'assainissement à réaliser :



Figure 3: Plan du réseau d'assainissement à réaliser

Annexe 1 : PV de la consultation publique

بلدية حمام الشط

وكالة التهذيب
والتجديد العمرانيمكتب دراسات
EnviPro 2000**Consultation publique pour le projet de réhabilitation de quartier Ali Belfaleh – Hammam Chat**

Organisée le 03 Février 2017 à 15 h au siège de l'arrondissement municipal Borj Cédria de la commune de Hammam Chat

PV**Représentant du Bureau d'études EnviPro 2000:**

- Mr Bessem Gannoun: Ingénieur Expert en environnement
- Mme Zeineb Gannoun: Directeur administratif

Représentant de la commune :

- Mr Elyes Mhedhbi: Président de la délégation spéciale de Hammam Chat
- Mr Khaled Sallami: Le secrétaire général de la commune
- Mr Foued Misbah: Ingénieur à la commune
- Mr Mohsen Msadek : responsable à la commune

Représentant de l'ARRU

- Mr Mohamed Jandar : directeur régional de l'ARRU à Ben Arous

Habitants de quartier Ali Belfaleh : enivrant 40 participants (voir la liste de présence ci-joint)

Les invitations ont été effectuées par les services de la commune en utilisant les moyens suivants :

- Affichage de banderoles à l'entrée du quartier
- Invitation sur la page Facebook de la commune ;
- Par contact direct Moyennant El Omda.

La réunion a été ouverte par le mot du Mr Elyes Mhedhbi, le président de la délégation spécial de Hammam Chat qui a souhaité la bienvenue aux différents participants et a ensuite présenté le cadre de la réunion et a laissé la parole à Mr Gannoun Bessem, l'ingénieur expert du Bureau d'études.

Mr Gannoun Bessem a ensuite présenté les résultats du PGES et son cadre en langue arabe en suivant le plan suivant :

- Présentation du projet, son cadre ainsi que son objectif ;
- Présentation des différents pollutions du projet et de leurs effets sur le milieu naturel et le cadre socioéconomique, et ce dans la phase des travaux et dans la phase de l'exploitation et de l'entretien ;
- Objectif et composante du plan PGES ;
- Présentation du plan d'atténuation ;
- Présentation du plan de suivi ;
- Présentation du plan de renforcement des capacités.

Mr Mohamed Jandar : Directeur Régional de l'ARRU a pris ensuite la parole. Il a présenté le cadre de cette consultation et le rôle de l'ARRU dans le cadre du présent projet ainsi que l'état d'avancement actuel du projet

Une discussion est ensuite ouverte entre les habitants d'une part et l'ingénieur du bureau d'étude, le représentant de l'ARRU et les représentants de la commune d'une autre part.

Les habitants de quartier Ali Belfaleh ont exprimé :

Question	Réponse
Pourquoi le projet n'a pas démarré jusqu'à présent	Le projet va démarrer au plus tard durant le mois d'Avril 2017
Est-ce qu'il y a des travaux pour l'assainissement dans le quartier	Oui le projet comporte l'assainissement des logements qui ne sont pas encore connectés au réseau ONAS. D'ailleurs, une réunion a été organisé Mercredi dernier (01/02/2017) au siège de la commune entre d'ARRU d'une part et l'ONAS afin d'organiser le déroulement des travaux, car l'ONAS est déjà en cours de sélection d'une entreprise des travaux pour l'assainissement dans le quartier d'Ali Belfaleh et l'ARRU va prendre en charge les travaux d'assainissement pour le reste des logements.

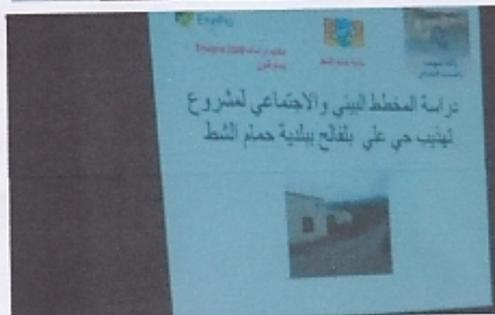
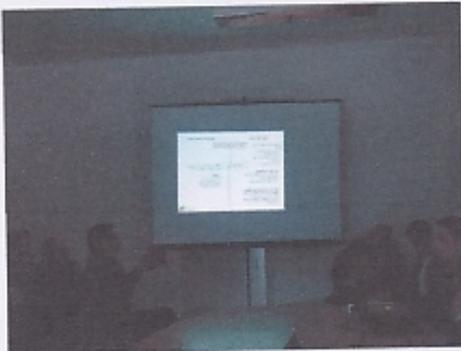
Vue la topologie particulière du quartier Ali Belfalah avec des voies présentant des grandes pentes, qu'est-ce que vous avez prévue comme solutions techniques car le revêtement des voies en enrobé ou en bicouche n'a pas réussi.

Comme par les résultats de l'étude technique, on va procéder par le béton armé pour ce type des voies et on a pris toute précaution pour la réalisation des travaux avec les meilleures solutions techniques.

Enfin, Les habitants ont donné leur avis favorable au projet afin de collaborer avec la commune, l'ARRU et l'entreprise des travaux pour la réalisation du projet de réhabilitation de quartier Ali belfalah à la commune de Hammam Chat: un projet qu'ils attendent avec patience pour l'amélioration des conditions de vie dans leur quartier.

Ci-dessous un album photo de la consultation publique.









وزارة البيئة والتخطيط العمراني
وزارة البيئة والتخطيط العمراني
EnviPro 2000

26-03-02 2017

دراسة المخطط البيئي والاجتماعي لمشروع تهيئة حي ظلي ببلدج بلدية حمام الشاط

قائمة الحضور Liste de presence

عدد	الاسم واللقب	المنهه	العمر	الإمضاء
1	رصدية صانغور	المهندسين	44	
2	دليلية عيسى			
3	الشمس محمد	المهندسين	47	
4	راجي الزواوي	المهندسين	43	
5	فهد بن ساسي	مهندسين	41	
6	دكتور بن ساسي	المهندسين	40	
7	محمد بن ساسي	المهندسين	38	
8	مروان المكنيني	المهندسين	42	
9	محمد بن ساسي	المهندسين	40	
10	محمد بن ساسي	المهندسين	40	
11	عليه الجابري	مهندسين	52	
12	محمد بن ساسي	المهندسين	40	
13	محمد بن ساسي	المهندسين	40	
14	محمد بن ساسي	المهندسين	38	





14 09 2017

دراسة المخطط البيئي والبيئي للمشروع تخطيط من طرف بلديات بلدية حمام الشاط

قائمة الحضور Liste de présence

رقم	الاسم واللقب	الهوية	العمر	الإقامة
15	وفاة العمار			عساف قيس
16	سرا عبد		45	
17	محمود سليمان	عادل بوي	32	
18	ياسمين الحناوي	ياسمين	48	
20	خودرة السويدي	خودرة	55	
21	المنيرة العبد			
22	ياسمين العبد			
23	ياسمين العبد			
24	ياسمين العبد			
25	ياسمين العبد			
26	ياسمين العبد			
27	ياسمين العبد			
28	ياسمين العبد			
29	ياسمين العبد			
30	ياسمين العبد			





بلدية حمام الشط وكالة التخطيط والتعمير العمراني مكتب دراسات EnviPro 2000

Le 05 02 2017

دراسة المخطط البيئي والاجتماعي لمشروع تهيئة حي علي بلقلمح بلدية حمام الشط

Liste de présence قائمة الحضور

الامضاء	العمر	المهنة	الاسم واللقب	عدد
			رئيس	31
			نائب الرئيس	32
			عضو المجلس	33
			عضو المجلس	34
			عضو المجلس	35
			عضو المجلس	36
			عضو المجلس	37
			عضو المجلس	38
			عضو المجلس	39
			عضو المجلس	40
	BE		رئيس قسم	41
	BE		رئيس قسم	42
	4924		مدير	43
	مدير مشاركة		مدير مشاركة	44
	49		مدير	61
	مدير مشاركة		مدير مشاركة	66